



Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le dernier mandat du CHSCT tel que nous le connaissons depuis de nombreuses années. La fusion programmée des CT et CHSCT, transformée en CSA (Comité Social d'Administration) va indéniablement entraîner une perte des moyens alloués à la prévention des risques et aux conditions de travail des agent(e)s.

Selon nous, cela signifie la fin de tout un dispositif doté de prérogatives fortes pour amener l'administration à respecter ses obligations de résultats en matière de santé et de sécurité des agent(e)s dont elle a la responsabilité. Nous n'acceptons pas que ces problématiques soient noyées dans des ordres du jour sans fin où l'aspect organisationnel occuperait une place trop importante.

Pourtant, dans un climat social dégradé, lié au projet de suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, l'avenir des agents reste en suspens. On peut malheureusement s'attendre à une explosion des troubles psychosociaux au sein de notre administration, car la DGFIP sera la principale contributrice de ces suppressions d'emplois. Nous sommes en situation d'urgence : ce seront tous les agent(e)s, et en particulier les plus fragiles, qui auront besoin d'être accompagné(e)s.

Comment peut-il en être autrement lorsque les agent(e)s attendent avec une très grande inquiétude le projet de géographie revisitée, avec son lot d'incertitude sur le devenir des missions, des emplois et même de la pérennité de certaines directions départementales dont l'Orne fait partie, et le fait d'être informé(e)s des réorganisations locales ne rassurera en rien les agent(e)s. Ces réformes auront un impact désastreux sur leur vie professionnelle, personnelle, en particulier sur leur santé physique et morale, avec un risque de démotivation et de déprime.

Et comme si cela ne suffisait pas, le projet de transformation de la fonction publique, évoqué précédemment, cristallise également toutes les inquiétudes. À titre d'exemples, l'évaluation individuelle et ses conséquences sur la rémunération, ainsi que le détachement d'office en cas d'externalisation des missions, sont des éléments pouvant impacter de manière directe la santé, les conditions de travail et le bien-être des agent(e)s.

Dans ce cadre, nous tenons également à attirer votre attention plus spécifiquement sur la situation des agent(e)s du service des Ressources Humaines qui participeront aux dispositifs d'accompagnement des agent(e)s victimes de restructurations, alors qu'eux-mêmes seront potentiellement concerné(e)s par ces réformes. Nous pensons que ces agent(e)s devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

Il apparaît, au vu des éléments décrits précédemment, que les acteurs(trices) de prévention auront un rôle primordial à jouer ces prochaines années. Nous tenons à exprimer notre attachement au rôle et à la présence d'un médecin de prévention dans chaque département.